

REPUBLIQUE FRANCAISE

CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE

Numéro SIRET : 26050010300015

POSTE COMPTABLE :

M. 14

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

voté par nature

BUDGET : 01 BUDGET CCAS

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc)

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe

Demande effectuée le 06/07/2020 ,BS 0



Sommaire

	JOINTE	SANS OBJET
I - Informations générales (6)		
A - Informations statistiques, fiscales et financières	X	
B - Modalités de vote du budget	X	
II - Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections	X	
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	X	
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	X	
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	X	
B2 - Balance générale du budget - Recettes	X	
III - Vote du budget		
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	X	
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	X	
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	X	
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	X	
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		X
IV - Annexes (7)		
A - Eléments du bilan		
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions		X
A5 - Etalement des provisions		X
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)		X
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)		X
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)		X
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)		X
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations		
C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		X
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes		X
D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	BS 2020
-------------------	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de la dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les programmes d'équipement.
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.
- avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

IV - La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	-29 988.00	-82 900.80
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 52 912.80
=	=	=	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		-29 988.00	-29 988.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	458 247.99	160.00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 842.06	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 459 930.05
=	=	=	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		460 090.05	460 090.05

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	430 102.05	430 102.05
---------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 035 805.00		5 462.00	5 462.00	1 041 267.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 171 135.00				5 171 135.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	198 437.00		-36 450.00	-36 450.00	161 987.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	6 405 377.00		-30 988.00	-30 988.00	6 374 389.00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 400.00		1 000.00	1 000.00	7 400.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	6 411 777.00		-29 988.00	-29 988.00	6 381 789.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	88 500.00				88 500.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	88 500.00				88 500.00
	TOTAL	6 500 277.00		-29 988.00	-29 988.00	6 470 289.00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	---	--

=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 470 289.00
---	--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	18 110.00				18 110.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 355 870.22		-38 350.80	-38 350.80	1 317 519.42
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 122 899.78		-44 550.00	-44 550.00	5 078 349.78
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 762.00				1 762.00
	Total des recettes de gestion courante	6 498 642.00		-82 900.80	-82 900.80	6 415 741.20
76	PRODUITS FINANCIERS	180.00				180.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	6 498 822.00		-82 900.80	-82 900.80	6 415 921.20
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	1 455.00				1 455.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	1 455.00				1 455.00
	TOTAL	6 500 277.00		-82 900.80	-82 900.80	6 417 376.20

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	52 912.80
---	---	------------------

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 470 289.00
---	--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	87 045.00
--	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)		1 579.09	70 000.00	70 000.00	71 579.09
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	91 045.00	262.97	388 087.99	388 087.99	479 395.96
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	91 045.00	1 842.06	458 087.99	458 087.99	550 975.05
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	320.00		160.00	160.00	480.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500.00				500.00
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	820.00		160.00	160.00	980.00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	91 865.00	1 842.06	458 247.99	458 247.99	551 955.05
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	1 455.00				1 455.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 455.00				1 455.00
	TOTAL	93 320.00	1 842.06	458 247.99	458 247.99	553 410.05

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		553 410.05

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	4 000.00				4 000.00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	320.00		160.00	160.00	480.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500.00				500.00
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières	4 820.00		160.00	160.00	4 980.00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	4 820.00		160.00	160.00	4 980.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	88 500.00				88 500.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	88 500.00				88 500.00
	TOTAL	93 320.00		160.00	160.00	93 480.00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	459 930.05
	=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		553 410.05

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	87 045.00
---	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 462.00		5 462.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	-36 450.00		-36 450.00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000.00		1 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de fonctionnement - Total		-29 988.00		-29 988.00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-29 988.00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	160.00		160.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	71 579.09		71 579.09
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	388 350.96		388 350.96
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		460 090.05		460 090.05

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	460 090.05

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	-38 350.80		-38 350.80
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	-44 550.00		-44 550.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	Recettes de fonctionnement - Total	-82 900.80		-82 900.80
				+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			52 912.80
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			-29 988.00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	160.00		160.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
	Recettes d'investissement - Total	160.00		160.00
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			459 930.05
				+
	AFFECTATION AU COMPTE 1068			
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			460 090.05

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 035 805.00	5 462.00	5 462.00
604	RESTAURATION COLLECTIVE	499 550.00	7 619.00	7 619.00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	6 430.00		
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	53 100.00		
60621	COMBUSTIBLES	10 700.00		
60623	ALIMENTATION	46 700.00		
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	28 786.00		
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	14 440.00		
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	14 725.00		
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	2 810.00		
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	5 280.00		
6065	LIVRES DISQUES CASSETTES (BIBLIOTHEQUE & MEDIATHEQUE)	1 060.00		
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	8 120.00		
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	51 450.00		
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	16 700.00		
6135	LOCATIONS MOBILIERES	21 980.00	5 637.00	5 637.00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	56 872.00		
615221	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BATIMENTS PUBLICS	700.00		
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	1 400.00		
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	4 523.00		
6156	MAINTENANCE	36 100.00		
6161	PRIMES D ASSURANCE MULTIRISQUES	9 189.00		
617	ETUDES ET RECHERCHES		716.00	716.00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	2 315.00		
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	4 396.00		
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	1 800.00		
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	1 750.00		
6226	HONORAIRES	4 095.00		
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	2 295.00	440.00	440.00
6232	FETES ET CEREMONIES	180.00		
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	660.00		
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	48 430.00	-3 500.00	-3 500.00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	8 054.00	-350.00	-350.00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	8 045.00		
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 350.00		
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	1 875.00		
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	300.00		
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	8 700.00	800.00	800.00
6288	AUTRES	50 785.00	-5 900.00	-5 900.00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	160.00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 171 135.00		
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	150 000.00		
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	15 800.00		
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	14 300.00		
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	25 200.00		
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	2 170 350.00		
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	33 000.00		
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	346 000.00		
64131	REMUNERATION	990 000.00		
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	568 500.00		
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	741 500.00		
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	18 535.00		
6456	VERSEMENT AU FNC DU SUPPLEMENT FAMILIAL	13 000.00		
64731	ALLOCATIONS CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT	38 600.00		
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	4 500.00		
6488	AUTRES CHARGES	41 850.00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	198 437.00	-36 450.00	-36 450.00
6561	SECOURS D URGENCE	26 700.00		
6568	AUTRES SECOURS	860.00		
6573	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS	9 500.00		
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES	161 365.00	-36 450.00	-36 450.00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	12.00		
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		6 405 377.00	-30 988.00	-30 988.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	6 400.00	1 000.00	1 000.00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION	2 710.00	1 000.00	1 000.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 690.00		
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	6 411 777.00	-29 988.00	-29 988.00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	88 500.00		
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	88 500.00		
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	88 500.00		
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	88 500.00		

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	6 500 277.00	-29 988.00	-29 988.00
---	---------------------	-------------------	-------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-29 988.00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	18 110.00		
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	18 110.00		
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 355 870.22	-38 350.80	-38 350.80
7031	CONCESSION DANS LES CIMETIERES	45 000.00		
706	PRESTATIONS DE SERVICES	1 291 125.00	-38 350.80	-38 350.80
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	19 745.22		
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 122 899.78	-44 550.00	-44 550.00
74718	AUTRES	4 250.00		
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	24 000.00		
7474	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS COMMUNES	3 370 209.78	-44 550.00	-44 550.00
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	1 666 390.00		
748	AUTRES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	58 050.00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 762.00		
752	REVENUS DES IMMEUBLES	1 750.00		
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	12.00		
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		6 498 642.00	-82 900.80	-82 900.80

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)	180.00		
768	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	180.00		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		6 498 822.00	-82 900.80	-82 900.80

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	1 455.00		
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	1 455.00		
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 455.00		

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 500 277.00	-82 900.80	-82 900.80
---	--	---------------------	-------------------	-------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	
-----------------------------------	--

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	52 912.80
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-29 988.00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)		70 000.00	70 000.00
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VAL		70 000.00	70 000.00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	91 045.00	388 087.99	388 087.99
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT		9 433.00	9 433.00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	4 183.00	56 774.99	56 774.99
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	18 132.40	150 000.00	150 000.00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	68 729.60	171 880.00	171 880.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement	91 045.00	458 087.99	458 087.99

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	320.00	160.00	160.00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	320.00	160.00	160.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500.00		
274	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PRETS	500.00		
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	820.00	160.00	160.00

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

	TOTAL DES DEPENSES REELLES	91 865.00	458 247.99	458 247.99
--	-----------------------------------	------------------	-------------------	-------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	1 455.00		
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	1 455.00		
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	1 455.00		
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 455.00		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		93 320.00	458 247.99	458 247.99

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	1 842.06
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	460 090.05

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement			

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	4 000.00		
10222	F.C.T.V.A.	4 000.00		
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	320.00	160.00	160.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500.00		
274	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PRETS	500.00		
024	PRODUITS DES CESSIONS			
	Total des recettes financières	4 820.00	160.00	160.00

	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			

	TOTAL DES RECETTES REELLES	4 820.00	160.00	160.00
--	-----------------------------------	-----------------	---------------	---------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	88 500.00		
2803	AMORTISSEMENT DES FRAIS D'ETUDES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	4 680.00		
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	2 209.03		
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	514.00		
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	5 289.43		
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	8 188.20		
28184	MOBILIER	23 839.51		
28188	AUTRES	43 779.83		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		88 500.00		
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		88 500.00		
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		93 320.00	160.00	160.00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	459 930.05
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	460 090.05

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES		IV - ANNEXES							IV	IV		
PRESENTATION GROSEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		PRESENTATION GROSEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)							AI	AI		
Art(1)	Libellé	1	2	3	4	5 INTERVENTIONS SOCIALES	6 FAMILLE	7	8	9	TOTAL	
		01 OPERATIONS NON VENTILABLES		INVESTISSEMENT							INVESTISSEMENT	
		DEPENSES		DEPENSES							DEPENSES	
	Total dépenses d'investissement	3 524,09					24 845,37				553 410,05	
	Dépenses réelles	2 079,09					24 845,37				551 955,05	
15	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES										480,00	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 579,09									74 579,09	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	70 000,00									479 395,96	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	411 365,59					24 845,37				569,00	
	Opérations d'équipement	500,00										
	Opérations pour compte de tiers											
	Dépenses d'ordre	1 455,00									1 455,00	
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 455,00									1 455,00	
	Total recettes d'investissement	552 930,05									553 410,05	
	Recettes réelles	464 430,05									464 430,05	
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION	459 930,05									459 930,05	
10	PROVISIONS										4 000,00	
16	RESERVES	4 000,00									4 000,00	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500,00									480,00	
	Opérations pour compte de tiers										500,00	
	Recettes d'ordre	88 500,00									88 500,00	
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	88 500,00									88 500,00	
	Total dépenses fonctionnement	88 500,00									6 470 289,00	
	Dépenses réelles	5 288 246,00									6 381 789,00	
012	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 288 246,00									1 044 267,00	
013	CHARGES DE PERSONNEL ET TRAIS ASSIMILES	170 536,00									5 171 135,00	
65	CHARGES DE GESTION COURANTE	3 577,00									161 987,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000,00									7 400,00	
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	88 500,00									88 500,00	
	Total recettes de fonctionnement	4 740 207,58									6 470 289,00	
	Recettes réelles	4 738 752,58									6 468 834,00	
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	52 912,80									52 912,80	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	18 110,00									18 110,00	
70	VENDES DIVERSES	64 435,22									1 317 519,42	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 885 659,78									5 078 249,78	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE										1 752,00	
76	PRODUITS FINANCIERS	180,00									180,00	
	Recettes d'ordre	1 455,00									1 455,00	
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 455,00									1 455,00	
	Total dépenses fonctionnement	88 500,00									6 470 289,00	
	Dépenses réelles	5 288 246,00									6 381 789,00	
012	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 288 246,00									1 044 267,00	
013	CHARGES DE PERSONNEL ET TRAIS ASSIMILES	170 536,00									5 171 135,00	
65	CHARGES DE GESTION COURANTE	3 577,00									161 987,00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000,00									7 400,00	
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	88 500,00									88 500,00	
	Total recettes de fonctionnement	4 740 207,58									6 470 289,00	
	Recettes réelles	4 738 752,58									6 468 834,00	
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	52 912,80									52 912,80	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	18 110,00									18 110,00	
70	VENDES DIVERSES	64 435,22									1 317 519,42	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 885 659,78									5 078 249,78	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE										1 752,00	
76	PRODUITS FINANCIERS	180,00									180,00	
	Recettes d'ordre	1 455,00									1 455,00	
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 455,00									1 455,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION GROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FUNCTION 0 - SERVICES GENERAUX

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATION GENERALE DU CCAS	3	4	Total
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice	88 500.00	5 288 246.00			5 376 746.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	88 500.00	5 288 246.00			5 376 746.00
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		110 534.00			110 534.00
012	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		5 171 135.00			5 171 135.00
042	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	88 500.00				88 500.00
65	CHARGES EXCEPTIONNELLES		3 577.00			3 577.00
67	Restes à réaliser - reports		3 000.00			3 000.00
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice	4 740 207.58	82 557.22			4 822 764.80
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	4 740 207.58	82 557.22			4 822 764.80
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 455.00	18 110.00			18 110.00
042	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		64 435.22			64 435.22
70	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 685 659.78				4 685 659.78
74	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		12.00			12.00
75	PRODUITS FINANCIERS	180.00				180.00
76	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	52 912.80				52 912.80
002	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	4 651 707.58	-5 205 688.78			-553 981.20

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE DU CCAS							Sous-fonction 04				
		20	21	22	23	24	25	26		41	48		
	DEPENSES (2)												
	Dépenses de l'exercice												
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL												
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES												
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS												
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE												
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES Restes à réaliser - reports												
	RECETTES (2)												
	Recettes de l'exercice												
013	ATTENUATIONS DE CHARGES												
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS												
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES												
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS												
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE												
76	PRODUITS FINANCIERS												
	Restes à réaliser - reports												
	SOLDES (2)												

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialité).
(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau du ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + PS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 2

(1)	Libellé	20	21	22	23	24	25	Total	
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
76	PRODUITS FINANCIERS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								
(1)	Libellé	211	212	213	251	252	253	254	255
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
76	PRODUITS FINANCIERS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 3

(1)	Libellé	30	31	32	33	Total			
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
76	PRODUITS FINANCIERS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								
(1)	Libellé	311	312	313	314	321	322	323	324
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
76	PRODUITS FINANCIERS								
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépensés et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
A1.1		

FONCTION 4

(1)	Libellé	40	41	42	Total				
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
76	PRODUITS FINANCIERS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								
(1)	Libellé	Sous-fonction 41							
		411	412 SERVICES DE MAINTIEN A DOMICILE	413	414	415	421	422	423
	ETABLISSEMENT S POUR HANDICAPES ET INADAPTES								
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
76	PRODUITS FINANCIERS								
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialité).
(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60	61 SERVICE EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	DEPENSES (2)		332 959.00			424 132.00	757 091.00
	Dépenses de l'exercice		332 959.00			424 132.00	757 091.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		330 959.00			309 592.00	640 551.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES						
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				113 850.00		113 850.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 000.00		690.00		2 690.00
	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)		427 253.20			865 825.00	1 293 078.20
	Recettes de l'exercice		427 253.20			865 825.00	1 293 078.20
013	ATTENUATIONS DE CHARGES						
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		427 253.20			497 635.00	924 888.20
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					368 190.00	368 190.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						
76	PRODUITS FINANCIERS						
	Restes à réaliser - reports						
	SOLDES (2)		94 294.20			441 693.00	535 987.20

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 7

(1)	Libellé	70	71	72	73	Total
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
76	PRODUITS FINANCIERS					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 8

(1)	Libellé	81	82	83	Total
	DEPENSES (2)				
	<i>Dépenses de l'exercice</i>				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
	<i>Restes à réaliser - reports</i>				
	RECETTES (2)				
	<i>Recettes de l'exercice</i>				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				
76	PRODUITS FINANCIERS				
	<i>Restes à réaliser - reports</i>				
	SOLDES (2)				

	810	811	812	813	814	815	816
DEPENSES (2)							
<i>Dépenses de l'exercice</i>							
011							
012							
042							
65							
67							
RECETTES (2)							
<i>Recettes de l'exercice</i>							
013							
042							
70							
74							
75							
76							
002							
SOLDES (2)							

(1)	Libellé	Sous-fonction 82			Sous-fonction 83		
	DEPENSES (2)	820	821	822	823	824	825
	<i>Dépenses de l'exercice</i>						
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL						
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES						
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
	<i>Restes à réaliser - reports</i>						
	RECETTES (2)						
	<i>Recettes de l'exercice</i>						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES						
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						
76	PRODUITS FINANCIERS						
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE						
	<i>Restes à réaliser - reports</i>						
	SOLDES (2)						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote établi par l'assemblée délibérante (rapport, article ou article spécial).
(2) Si il s'agit du budget supplémentaire ou de déclarations modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes et des reports ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 81-non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1.1

FONCTION 9

(1)	Libellé	90	91	92	93	94	95	96	Total
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
76	PRODUITS FINANCIERS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX

(1)	Libellé	02		3	4	Total
		01 OPERATIONS NON VENTILABLES	ADMINISTRATION GENERALE DU CCAS			
	DEPENSES (2)	3 534.09	481 365.59			484 899.68
	Dépenses de l'exercice	1 955.00	481 365.59			483 320.59
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS					
16	ENTRE SECTIONS	1 455.00				1 455.00
20	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		70 000.00			70 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		411 365.59			411 365.59
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500.00				500.00
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports	1 579.09				1 579.09
	RECETTES (2)	552 930.05				552 930.05
	Recettes de l'exercice	552 930.05				552 930.05
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS					
	ENTRE SECTIONS	88 500.00				88 500.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 000.00				4 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500.00				500.00
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	459 930.05				459 930.05
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports	549 395.96	-481 365.59			68 030.37
	SOLDES (2)					
(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE DU CCAS				Sous-fonction 04
	DEPENSES (2)	20	21	22	23	24
	Dépenses de l'exercice					
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS					
	ENTRE SECTIONS					26
040	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					41
16	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
20	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
21	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
27	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS					
	ENTRE SECTIONS					
040	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
10	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
16	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
27	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 2

(1)	Libellé	20	21	22	23	24	25	Total	
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS								
	ENTRE SECTIONS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS								
	ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET								
	RESERVES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								
(1)	Libellé	211	212	213	251	252	253	254	255
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS								
	ENTRE SECTIONS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS								
	ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET								
	RESERVES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES

(1)	Libellé	52 INTERVENTIONS SOCIALES		Total					
		51	52						
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice	43 665.00	43 665.00	43 665.00					
	ENTRE SECTIONS	43 665.00		43 665.00					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		480.00	480.00					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 185.00		43 185.00					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)		480.00	480.00					
	Recettes de l'exercice		480.00	480.00					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS								
	ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		480.00	480.00					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)		-43 185.00	-43 185.00					
Sous-fonction 51									
(1)	Libellé	510	511	512	520	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INDAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE	523 ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE	524 AUTRES SERVICES
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice						33 302.00	10 363.00	
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS						33 302.00	10 363.00	
	ENTRE SECTIONS								
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							480.00	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						33 302.00		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES							9 883.00	
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)							480.00	
	Recettes de l'exercice							480.00	
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS								
	ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES							480.00	
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)						-33 302.00	-9 883.00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60	61 SERVICE EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	DEPENSES (2)						
	Dépenses de l'exercice		2 740.00			22 105.37	24 845.37
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		2 740.00			21 842.40	24 582.40
040	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
16	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
20	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
21	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		2 740.00			21 842.40	24 582.40
27							
	Opérations d'équipement						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)					262.97	262.97
	Recettes de l'exercice						
	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
040	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES						
10	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES						
16	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
27							
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser - reports		-2 740.00			-22 105.37	-24 845.37
	SOLDES (2)						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 7

(1)	Libellé	70	71	72	73	Total
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS					
	ENTRE SECTIONS					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS					
	ENTRE SECTIONS					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET					
	RESERVES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 8

(1)	Libellé	81	82	83	Total
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice				
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS				
16	ENTRE SECTIONS				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice				
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS				
	ENTRE SECTIONS				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)				

(1)	Libellé	Sous-fonction 81				
		810	811	812	813	814
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS					
16	ENTRE SECTIONS					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS					
	ENTRE SECTIONS					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)					

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous-fonction 83		
		820	821	822	823	824	830	831	832
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS								
16	ENTRE SECTIONS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS								
	ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 9

(1)	Libellé	90	91	92	93	94	95	96	Total
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENT - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 200 €	20 décembre 2012

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Linéaire	Frais d'études	5	20 décembre 2012
Linéaire	Frais de recherche et de développement	5	20 décembre 2012
Linéaire	Logiciels informatiques et licences	5	20 décembre 2012
Linéaire	Plantations et aménagement de terrains	15	20 décembre 2012
Linéaire	Véhicules de tourisme d'occasion	5	20 décembre 2012
Linéaire	Véhicules de tourisme neuf	10	20 décembre 2012
Linéaire	Véhicules utilitaires d'occasion	4	20 décembre 2012
Linéaire	Véhicules utilitaires neuf	8	20 décembre 2012
Linéaire	Remorques	10	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel informatique - Ordinateurs, imprimantes - Serveurs - Autres périphériques et accessoires	5	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel de bureautique et de téléphonie - Photocopieurs - Télécopieurs - Téléphones et accessoires	5	20 décembre 2012
Linéaire	Mobilier - Armoires, dessertes et vestiaires - Bibliothèques - Présentoirs, affichages - Rayonnages, casiers et bacs - Bureaux, compléments de bureaux - Tables, plans de change - Chaises, sièges, fauteuils, tabourets, poufs, bancs et banquettes - Mobilier de chambre, lits et couchettes - Mobilier de restauration et de cuisine	10	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel de sécurité - Extincteurs - Caméras de vidéo-surveillance	10	20 décembre 2012

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENT - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 200 €	20 décembre 2012

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Linéaire	Constructions mobiles - Chalets - Abris - Tonnelles	10	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel monétique - Caisses enregistreuses - Lecteurs de cartes bleues - Détecteurs de faux billets	10	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel de bureau - Destructeurs de documents - Massicots - Machines de mise sous pli - Relieuses et perforateurs - Porte manteaux - Chevalets de conférence et tableaux d'affichage	5	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel pour espaces verts - Tronçonneuses - Débroussailleuses - Taille haies - Fraises à neige - Souffleurs - Matériel d'arrosage	10	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel de sports et de loisirs - Matériel et articles pour le sport - Jeux extérieurs et sols amortissants	10	20 décembre 2012
Linéaire	Coffre fort	30	20 décembre 2012

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 - AMORTISSEMENT - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 200 €	20 décembre 2012

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
Linéaire	Matériel de construction Barrières portillons et garde corps	10	20 décembre 2012
Linéaire	Installations et appareils de chauffage et sanitaire	15	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel audiovisuel et de sons - Téléviseurs - Appareils photographiques et accessoires - Caméscopes - Sonos	5	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel et équipement de tye industriel	10	20 décembre 2012
Linéaire	Electroménager - Electroménager de cuisine - Electroménager de buanderie - Electroménager de nettoyage	5	20 décembre 2012
Linéaire	Equipeement de cuisine et articles d'ameublement - Glacières - Glaces - Rideaux stores et voiles	5	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel et outillage - Outillage - Equipement d'atelier	10	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel pédagogique de psychomotricité et de puériculture	5	20 décembre 2012
Linéaire	Matériel de nettoyage - Nettoyeurs haute pression et monobrosses - Chariots de services	5	20 décembre 2012

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) I	Propositions nouvelles	Vote (2) II
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 455.00		
16 Emprunts et dettes assimilées (A)				
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 455.00		
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	1 455.00		
020	Dépenses imprévues			

Op. de l'exercice III = I+II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
1 455.00	1 842.06		3 297.06

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) V	Propositions nouvelles	Vote (2) VI
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		93 000.00		
Ressources propres externes de l'année (a)		4 500.00		
10222	F.C.T.V.A.	4 000.00		
274	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PRETS	500.00		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		88 500.00		
2803	AMORTISSEMENT DES FRAIS D'ETUDES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	4 680.00		
2805	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES DROITS ET VALEURS SIMILAIRES	2 209.03		
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	514.00		
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	5 289.43		
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	8 188.20		
28184	MOBILIER	23 839.51		
28188	AUTRES	43 779.83		
024	Produits de cessions			
021	Virement de la section de fonctionnement			

	Opérations de l'exercice VII = V+VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent(4)	Solde d'exécution R001(4)	Affectation R0168(4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	93 000.00		459 930.05		552 930.05

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (IV)	3 297.06
Ressources propres disponibles (VIII)	552 930.05
Solde (IX = VIII-IV)(5)	+549 632.99

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV - C1
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 12/12/2019	

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 12/12/2019

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS
EMPLOIS PERMANENTS			
FILIERE ADMINISTRATIVE			
		14	14
Attaché Principal	A	1	1
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	2	2
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	2	2
Rédacteur	B	0	0
Adjoint Administratif Territorial Principal 1ère Classe	C	3	3
Adjoint Administratif Territorial Principal 2ème Classe	C	5	5
Adjoint Administratif Territorial	C	1	1
FILIERE TECHNIQUE			
		32	31
Agent de Maîtrise Principal	C	2	1
Agent de Maîtrise TNC 90%	C	1	1
Adjoint Technique Territorial Principal de 1ère classe	C	3	3
Adjoint Technique Territorial Principal de 2ème classe	C	12	12
Adjoint Technique Territorial Principal de 2ème classe TNC	C	1	1
Adjoint Technique Territorial	C	8	8
Adjoint Technique Territorial TNC 57%	C	1	1
Adjoint Technique Territorial TNC 90%	C	1	1
Adjoint Technique Territorial TNC 28H00 80%	C	3	3

IV - ANNEXES	IV - C1
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 12/12/2019	

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 12/12/2019

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS
FILIERE MEDICO SOCIALE		65	61
Cadre de santé de 1ère classe	A	2	2
Puéricultrice hors classe	A	1	1
Puéricultrice classe normale	A	1	1
Infirmière en soins généraux hors classe	A	3	3
Infirmière en soins généraux hors classe TNC 90%	A	1	1
Technicien paramédical classe supérieure	B	1	1
Assistant socio éducatif classe exceptionnelle	A	2	2
Assistant socio éducatif 1ère classe	A	1	0
Assistant socio éducatif principal	B	0	0
Educateur territorial de jeunes enfants classe exceptionnelle	A	1	1
Educateur territorial de jeunes enfants 1ère classe	A	6	5
Educateur principal de jeunes enfants	B	0	0
Educateur territorial de jeunes enfants 1ère classe TNC 80%	A	1	1
Educateur principal de jeunes enfants TNC 80%	B	0	0
Educateur territorial de jeunes enfants 2ème classe	A	1	1
Educateur de jeunes enfants	B	1	1
Educateur de jeunes enfants TNC 28H00	B	1	1
Auxiliaire de puériculture principale 1ère classe	C	21	20
Auxiliaire de puériculture principale 2ème classe	C	3	3
Auxiliaire de puériculture principale 2ème classe TNC 80%	C	2	2
Auxiliaire puériculture principale 2ème classe TNC 56%	C	1	1
Auxiliaire puériculture principale 2ème classe TNC 50%	C	1	1
ATSEM principale 1ère Classe	C	4	4
ATSEM principale 2ème Classe TNC 28H00 80%	C	3	2
Agent social principal 1ère classe	C	2	2
Agent social principal 2ème classe	C	3	3
Agent social	C	1	1
Agent social principal 2ème classe TNC 50%	C	1	1
FILIERE SPORTIVE ET ANIMATION		24	23
Educateur APS 1ère classe	B	1	1
Animateur territorial principal 1ère classe	B	2	2
Animateur territorial principal 2ème classe	B	0	0
Animateur territorial	B	4	3
Adjoint d'Animation territorial principal de 2ème classe	C	5	5
Adjoint d'Animation territorial principal 2ème classe TNC 80%	C	6	6
Adjoint territorial d'Animation TNC 28H00 80%	C	4	4
Adjoint territorial d'Animation TNC 70%	C	1	1
Adjoint territorial d'Animation TNC 57%	C	1	1
EFFECTIFS PERMANENTS		135	129

IV - ANNEXES	IV - C1
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 12/12/2019	

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 12/12/2019

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS
EMPLOIS TEMPORAIRES			
CEE (contrat d'engagement éducatif)	C		100
Médecin territorial vacataire	A		1
Assistant maternel	C		25
Adjoint administratif à TNC	C		1
Adjoint technique 2ème classe	C		29
Animatrice vacataire	C		4
EFFECTIFS TEMPORAIRES			160

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
EHPAD	Etablissement Médico social	01/01/76	-	26050010300114		N

ARRETE - SIGNATURES

NOMBRE DE MEMBRES en exercice : 13	BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2020
Nombre de membres présents : 11 Nombre de suffrage exprimés : VOTE : Pour 11 (+1 pouvoir) Contre - Abstentions -	DATE DE LA CONVOCATION 16 JUIL. 2020

Présenté par le Président du CCAS
A GAP, le 23 JUIL. 2020

M. Roger DIDIER Président du CCAS

Délibéré par le Conseil d'Administration réuni en session
A GAP, le 23 JUIL. 2020

Mme Françoise DUSSERRE Adjointe, 	Mme Martine BOUCHARDY Adjointe 	Mme Ginette MOSTACHI Conseillère Municipale
M. Bruno PATRON Conseiller Municipal 	Mme Chantal RAPIN Conseillère Municipale déléguée 	Mme Pimprenelle BUTZBACH Conseillère Municipale Excusée
Mme Valérie BRUNEL Membre associé 	M. Patrick PROST Membre associé 	Mme Céline DUPONT Membre associé Excusée. A donné pouvoir
Mme Brigitte CROUVIZIER Membre associé 	Mme Martine JOUBERT Membre associé 	M. Marc CHABRAND Membre associé

Certifié exécutoire par le Président du CCAS, compte tenu de la transmission en
Préfecture, le 29 JUIL. 2020
et de la publication le 29 JUIL. 2020.

GAP, le 24 JUIL. 2020
Le Président,